Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable

Action 2021|2023

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement du territoire

ATELIER 1 | lancement des ateliers

24 novembre 2021 | Fay-aux-Loges

Cette opération est financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

Introduction

Enjeux de la biodiversité et leviers en termes d'aménagement au niveau local.

- Présentation de l'initiative « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable » et des acteurs (territoires concernés, CAUE et intervenants extérieurs).
- Actions engagées par le PETR et la communauté de communes.
- Programme des ateliers ambassadeurs sur les 2 ans (planning et thèmes, horaires privilégiés, modalités…).
- Objectifs.
- Tour de table et attentes complémentaires des participants.
- Enjeux de la biodiversité, TVB et leviers d'action en termes d'aménagement au niveau local.

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, la communauté de communes des Portes de Sologne et le CAUE du Loiret se sont réunis pour une initiative À VOS ID, portée par la Région Centre-Val de Loire et l'Union européenne, intitulée «Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable en Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Introduction

Connaître la biodiversité

Film réalisé par l'Agence régionale de la biodiversité en octobre 2019. *Durée : 3.16 min*

Introduction

Initiative A vos ID

La participation et l'implication des habitants dans l'aménagement durable de leur territoire

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne,
Communauté de communes des Portes de Sologne,
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Loiret.

Favoriser la **participation** des habitants par des actions culturelles et scientifiques visant à mettre en avant les questions d'aménagement, d'urbanisme et de paysage.

- Sensibiliser les habitants aux enjeux de l'aménagement durable.
- Former les acteurs locaux.
- Mettre en réseau les acteurs.
- Mettre à disposition des outils pédagogiques.

Initiative À vos ID collective autour de la biodiversité, participation citoyenne et aménagement durable de leur territoire

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

GAL FOLS

PETR FOLS

CCPS

+

CAUE 45

Sensibilisation des élus

Action 1 : **Rando Bio**
Visites de terrain et retours d'expériences

Action 2 : Biodiv' pratique
Outils, matériel pédagogique en lien avec TVB

Sensibilisation des habitants

Action 1 : **Jardin de rues**
Participation citoyenne au fleurissement de l'espace public.

Action 2 : Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement du territoire
Formation groupe habitants

Actions en 2021 2022 2023

L'ensemble de ces projets a pour objectif de faciliter l'appropriation des questions de biodiversité par la population et les élus.

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Le territoire

CCF COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA FORÊT

10 communes
17 062 habitants

Communauté de Communes des Loges

20 communes
43 013 habitants

PETR Forêt d'Orléans Loire - Sologne

56 communes
101 064 habitants

Portes de Sologne COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

7 communes
15 742 habitants

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

19 communes
25 247 habitants

Le rôle du PETR

Outil de développement local

le PETR :

• favorise l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs,

• accompagne les porteurs de projets,

• recherche des financements pour le territoire à travers des contrats, auprès de la Région (**CRST**), de l'Etat (**CRTE, COT EnR**), de l'Europe (**LEADER**),

• assure un aménagement et un développement du territoire équilibré (**SCoT**),

• assure le suivi de différentes missions d'études et de prospectives dans les domaines suivants :

- aménagement du territoire (**SCoT**),
- mobilité (**Rézo Pouce**),
- biodiversité (**TVB, ateliers**),
- paysage (**co-visibilité**),
- énergie (**Plan climat air énergie territorial**),
- santé (**Contrat local de Santé**),
- agriculture et alimentation (**PAT**),
- services à la population.

Zoom sur l'action Biodiv'pratique

- Création d'un outil pédagogique à destination des collectivités : prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

- Périmètre étudié : communes pilotes.

⇨ communes pilotes : sélectionnées en fonction du type de milieu, de la superficie, des actions biodiversité menées (IBC)…

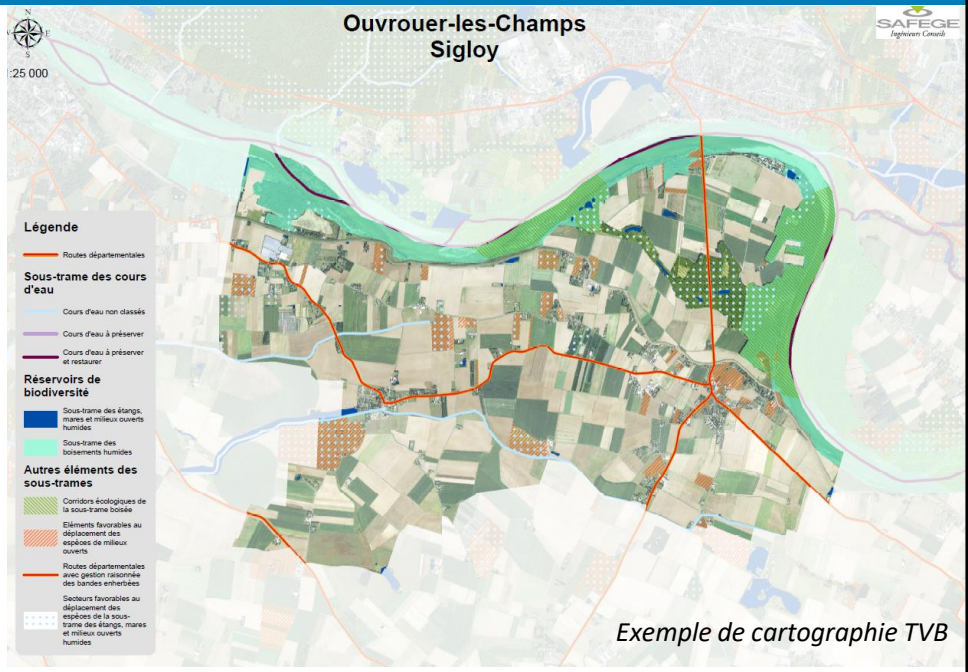

Exemple de cartographie TVB

OBJECTIFS

- Rendre plus « accessibles » les études TVB et montrer des exemples concrets de traduction.

- Réaliser un outil qui pourra ensuite être diffusé et utilisé au niveau des communes.

1. Recrutement de 2 stagiaires début 2022
   formations complémentaires : écologie et urbanisme / paysagisme.

2. Réalisation d'un outil pédagogique fin 2022
   format : livret fiches pratiques.

3. Évènement restitution début 2023
   avec toutes les actions biodiversité.

Zoom sur l'action Rando-bio

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

- Rencontres sur la biodiversité entre **élus et agents** des collectivités, basées sur le **partage d'expériences.**

- Contenu : témoignages, visites de terrain, interventions de spécialistes, newsletters.

⇨ Aller à la rencontre de la biodiversité, sur le terrain…
… d'où le terme « **Rando-bio** ».

OBJECTIFS

- Montrer les possibilités d'**actions concrètes** :
  - exemples d'actions,
  - outils et ressources disponibles.

⇨ *Actions et outils adaptés aux moyens techniques, humains et financiers des communes.*

- Favoriser les **échanges** entre communes.

Exemple

Retour en images sur Rando-bio 1
PLANTATIONS ET ENTRETIEN
30 septembre 2021 à Châteauneuf-sur-Loire

Quels végétaux choisir ? Quel entretien prévoir ?
Quelles essences locales ? Quelles plantes pérennes ?

Présentation en salle

Visite de terrain

Zoom sur l'action Rando-bio

Thématiques et programme

Automne - hiver 2021/22

Jeudi 30 septembre matin
Châteauneuf-sur-Loire

Lundi 15 novembre matin
Neuville-aux-Bois

- **Plantations et entretien**
- **Zéro pesticide** – démarche globale
- **Jardins partagés, jardins des écoliers**

Printemps - été 2022

- **Zéro pesticide** – « cimetières Tour »
- **Gestion espaces naturels** – exemple Espace Naturel Sensible
- **Gestion espaces naturels** – exemple d'un site gestion CEN
- **Gestion des espaces naturels** – exemple d'une mare
- **Projets d'aménagement et biodiversité**

Newsletter

- Invitation et inscription en ligne aux randos-bio.
- Retour sur ½ journées.
- Infos complémentaires, ressources, contacts sur les thématiques.

Le CAUE du LOIRET

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 | Les missions du CAUE | L'équipe

Le CAUE du Loiret a déposé ses statuts à la Préfecture du département le 18 mars 1980 à l'initiative du Conseil général. Le CAUE a pour objectif la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Cet organisme départemental est issu de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 : « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public… En conséquence... des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...»

Le CAUE du Loiret a été créé en 1980.
Ses actions, définies et délimitées par la Loi sur l'Architecture de 1977 sont l'information et la sensibilisation, le conseil et la formation de tous les publics : collectivités, professionnels du cadre de vie et particuliers, jeunes et adultes… en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage, et d'environnement.

Il est financé par la taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire, complétée par des subventions spécifiques, et les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE du LOIRET

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

Le CAUE assume des missions de service public dans un cadre et un esprit associatif

Informer - pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine,
- sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité de l'environnement,
- sur des projets, à la demande d'un conseil municipal, d'un groupement de communes ou d'une association,
- sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et les professionnels.

Sensibiliser - pour développer la culture et la pédagogie, à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement et à la préservation de l'environnement,
- le CAUE organise des débats, des expositions, des visites.

Conseiller les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement :
- pour définir un programme de bâtiment public ou aider au montage de projets urbains,
- pour réaliser un cadre de vie adapté aux besoins locaux et animer une participation des usagers et le débat public,
- pour prévoir des actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal.

Conseiller les particuliers :
- sur le choix d'un terrain, sur l'insertion d'un projet dans le site environnant, qu'il soit urbain ou rural,
- sur tout projet ou esquisse dans l'intention de construire ou d'améliorer leur habitat.

Former - les professionnels du cadre bâti, par des programmes adaptés à l'évolution des contextes et des métiers,
- les enseignants à la connaissance de l'espace bâti et naturel.

Le CAUE du LOIRET

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret

Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 | Les missions du CAUE | **L'équipe**

Hervé Cividino, directeur par intérim, architecte-urbaniste

Sandra Dumas, responsable administrative

Laure Fauconnier, chargée de mission paysagiste

Camille Le Dantec, chargée de mission architecte

Benoit Lopes, chargé de mission urbaniste

Ludovic Hennequin, responsable informatique

Patricia Hernandez, chargée de conception visuelle

Chantal Rebout, chargée des ressources documentaires et de communication

CAUE du LOIRET 36 quai du Châtelet 45000 Orléans - 02 38 54 13 98 - contact@caue45.eu - www.caue45.fr

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Comprendre la biodiversité

Film réalisé par l'Agence régionale de la biodiversité en octobre 2019. *Durée : 2.43 min*

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Jardin de rues | Participation citoyenne au fleurissement de l'espace public

PORTEUR DU PROJET
CAUE du Loiret

PUBLIC
Habitants du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne ou de la communauté de communes des Portes de Sologne.

OBJECTIFS
Favoriser l'implication des habitants dans un fleurissement durable des pieds de murs et clôtures sur l'espace public.

À partir de 2022 :

1. **Recensement des opérations de fleurissement de trottoirs sur le territoire**
2. **Organisation d'ateliers "jardins de rues" sur différentes communes avec Loiret Nature Environnement**
3. **Élaboration d'une plaquette de sensibilisation à destination des habitants**

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

2021
2023

Création du réseau | Modalités de mise en œuvre | Les ateliers | Les participants

PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure :
CAUE du Loiret
Adresse : 36 quai du Châtelet
45000 Orléans
Tel : 02 38 54 13 98
Courriel : contact@caue45.eu
www.facebook.com/caueduloiret

PUBLIC

Habitants, acteurs économiques ou associatifs du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne ou de la communauté de communes des Portes de Sologne.

RÉSULTATS ATTENDUS

Favoriser l'émergence de projets et de démarches autour de la biodiversité en proposant des solutions concrètes et en valorisant des expériences réussies.

OBJECTIFS

Sensibiliser et mettre en réseau des citoyens et des citoyennes à même de participer à l'animation du débat public sur les questions de biodiversité et d'aménagement durable des territoires.
Co-construire une culture partagée et des éléments de langage pour apprendre, comprendre et faire connaître la biodiversité sur le territoire.
Permettre une meilleure appropriation des questions de biodiversité par la sensibilisation et le débat.

THEMES ABORDÉS

Les enjeux de la biodiversité et les leviers d'action pour sa préservation ou sa restauration dans les projets d'aménagement spatial, ses incidences sur les formes urbaines.
La nature en ville et les îlots de fraîcheur.
La prise en compte de la trame verte et bleue (TVB) dans l'aménagement et les projets urbains.
La place de la biodiversité dans les espaces publics et les espaces privés.
Le traitement des lisières villageoises et des limites urbaines.
Les milieux aquatiques dans l'aménagement des bourgs et des petites villes...

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

2021
2023

ATELIERS PARTICIPATIFS EN SALLE

Rencontres sensibilisations en salle tous les six mois, 2 heures / production d'éléments de compréhension et échanges (2 par an sur 2 ans).
Sujets : enjeux de la biodiversité et leviers d'action en termes d'aménagement au niveau local. Formes urbaines, climat et biodiversité. Architecture et biodiversité.
Déroulement : tour de table, restitution de l'atelier précédent, apport d'éléments, recueil des attentes et des postures, témoignages, discussion entre les participants, synthèse.

CONFÉRENCE – DÉBAT

En soirée, sujet à définir. Ouverture au public.

ATELIERS SUR SITE

Ateliers-visites, en alternance avec les rencontres-sensibilisations, 3 heures / visite d'un site et réflexion partagée (1 par an sur 2 ans).
Sujets : le végétal dans l'aménagement des bourgs et des petites villes. La présence de l'eau dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.
Déroulement : présentation du site et de sa problématique, appréhension par les stagiaires, restitutions libres et sur supports CAUE, échanges et synthèse.

PARCOURS DE TERRITOIRE

Parcours en car sur les deux territoires avec les rencontres-sensibilisations, 4 heures / Atelier itinérant en car.
Sujets : lisières villageoises et relations villes/campagnes.
Déroulement : présentation de la thématique dans le car, production et recueil d'avis sur supports écrits ou numériques d'après questionnaires, témoignages, première synthèse dans le car.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

DOSSIER PÉDAGOGIQUE mis à disposition des participants au cours du cycle : diaporamas thématiques, diagnostics des sites d'ateliers, fiches de visites et supports de travail, exposés des conférenciers, comptes rendus d'ateliers, dossiers thématiques.

Mise à disposition des informations sur la plateforme collaborative S-PASS TERRITOIRES :

www.biodiversite-en-actions.fr

et/ou sur le site internet du CAUE du Loiret : **www.caue45.fr**

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

Les réunions et animations se déroulent sur deux ans dans des communes à définir en fonction des sujets traités.

Été 2021 > Appel à participation, finalisation du programme, constitution du réseau des ambassadeurs.

Ouvert à tous, le réseau des ambassadeurs de la biodiversité est constitué d'habitants, pour certains d'entre eux issus de structures ou d'associations locales.

Ses membres sont également impliqués dans le conseil de développement du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et/ou partenaires de la communauté de communes des Portes de Sologne et du comité de programmation Leader des deux structures.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 1 | Automne 2021 > Lancement des ateliers. Atelier en salle 18h / 20h

Enjeux de la biodiversité et leviers en termes d'aménagement au niveau local.

- Présentation de l'initiative « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable » et des acteurs (territoires concernés, CAUE et intervenants extérieurs).
- Actions engagées par le PETR et la communauté de communes.
- Programme des ateliers ambassadeurs sur les 2 ans (planning et thèmes, horaires privilégiés, modalités…).
- Objectifs.
- Tour de table et attentes complémentaires des participants.
- Enjeux de la biodiversité, TVB et leviers d'action en termes d'aménagement au niveau local.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 2 | Hiver 2022. Atelier en salle 18h / 20h

Formes urbaines, climat et biodiversité.

Échanges autour de projections photographiques et vidéos.
Débat avec les participants (pratiques courantes, incitations et freins au changement…).
Apports méthodologiques et sémantiques.
Thématiques :

- Urbanisme et trames urbaines.
- Expositions, bioclimatisme, topographie, relation au socle géographique.
- Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 3 | Printemps 2022. Atelier sur site 17h / 20h

Le végétal dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

Balade urbaine dans un bourg : la place du végétal en ville.

Thématiques :

- La biodiversité dans les espaces publics et privés.
- La gestion différenciée, le zéro pesticide et la végétation spontanée.
- Les micro-forêts urbaines comme solutions aux délaissés urbains.
- La végétalisation des pieds de murs et des pieds de façades.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 4 | Été 2022. Atelier sur site 17h / 20h

La présence de l'eau dans l'aménagement des bourgs et des petites villes.

Balade urbaine dans un bourg : l'eau comme interface entre les éléments bâtis, les espaces publics et les espaces privés. L'importance des espaces privés dans les continuités écologiques.

Thématiques :

- Biodiversité et milieux aquatiques (flore et faune).
- Place de l'eau dans la composition urbaine et le patrimoine.
- Reconquête des berges de rivières et bords de canaux, étangs et mares.
- Relation topographie / milieux humides / végétation.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 5 | Automne 2022. Atelier en salle 18h / 20h

Architecture et biodiversité.

Échanges autour de projections photographiques et vidéos.
Débat avec les participants (pratiques courantes, incitations et freins au changement…).
Apports méthodologiques et sémantiques.
Thématiques :

- Bâtir de façon écoresponsable / le choix des matériaux, toitures et murs végétalisés.
- La biodiversité dans les bâtiments / Les implantations et les équipements d'accompagnement (gîtes, nichoirs, cavités...).
- La gestion de l'eau à la parcelle, la perméabilité des revêtements de sols.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 6 | Hiver 2023. 18h / 20h ou en soirée

Conférence – film – débat.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 7 | Printemps 2023. 18h / 20h ou en soirée

Lisières villageoises et relations villes/campagnes.

Parcours en car, arrêts devant des sites contrastés (entrées de bourgs, limites urbaines franches, limites urbaines diffuses, ouches, tours de bourgs…).

Thématiques :

- Consommation des espaces agricoles et développement des tâches urbaines.
- Traitement des interfaces villes / campagnes.
- Limites urbaines et interconnexions entre les espaces bâtis et non bâtis, mitage.
- Entrées de bourgs et pénétration des espaces naturels dans l'urbanisation.

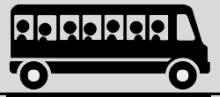

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

ATELIER 8 | Été 2023.
Synthèse et retour sur l'initiative.

Manifestation transversale présentant l'ensemble de l'initiative « Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable » et relatant les différentes actions.

• La « **création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement de leur territoire** » visant à sensibiliser des groupes d'habitants et à mettre en réseau des personnes à même de participer à l'animation du débat public, sur les questions de biodiversité et d'aménagement durable des territoires.

• « **Jardins de rues** », participation citoyenne au fleurissement de l'espace public : recensement et cartographie des points de fleurissement participatif existants, pour proposer aux habitants des ateliers-visites afin de favoriser l'émergence de projets sur le territoire.

• Le cycle de « **rando-bio** » : sensibilisation et information autour de la biodiversité à destination des élus et des agents des collectivités afin de favoriser et accompagner l'émergence des nouveaux projets biodiversité des communes.

• « **Biodiv'pratique** » : élaboration de documents pédagogiques destinés à la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents de planification.

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

Les participants – Les attentes …

"J'aimerai agir pour la biodiversité à mon échelon."

"Nous sommes tous acteurs de la biodiversité, chacun à notre niveau."

"Il me semble qu'il faut remettre la nature au centre des aménagements."

"J'ai un autre regard depuis la covid, je m'intéresse à la biodiversité dans mon jardin"

"J'aimerai acquérir plus de connaissances sur le sujet pour mieux participer à la préservation de la biodiversité dans des projets locaux."

Ambassadeurs = transmetteurs aux générations futures

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

La trame verte et bleue

Une mesure phare du Grenelle de l'environnement pour préserver la biodiversité

TRAME VERTE

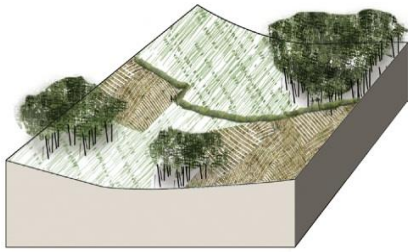

Il s'agit de l'ensemble des espaces naturels terrestres, tels que les forêts, prairies, clairières, landes...

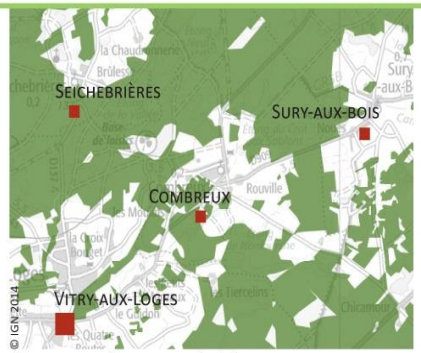

Sous-trame des espaces boisés

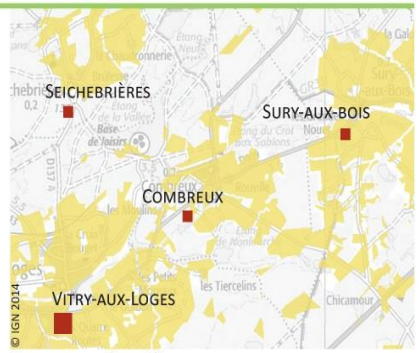

Sous-trame des milieux ouverts

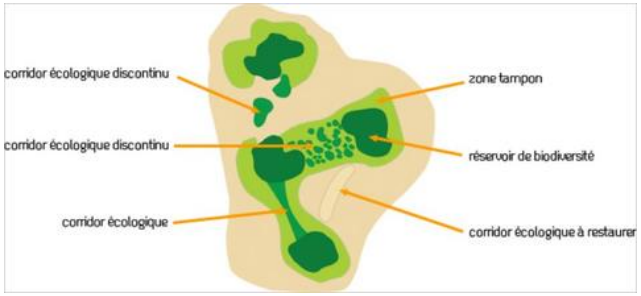

(source : Site officiel du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Basse-Normandie)

TRAME BLEUE

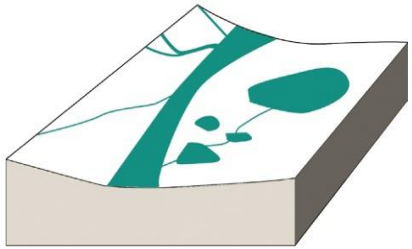

Il s'agit de l'ensemble des espaces naturels aquatiques, tels que les zones humides, mares, étangs, rivières, canaux, petits cours d'eau...

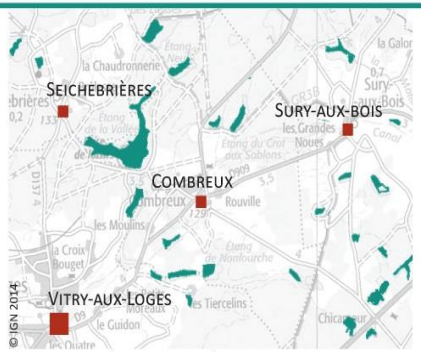

Sous-trame des mares et étangs

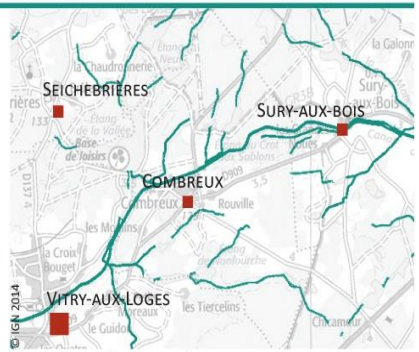

Sous-trame des cours d'eau

La trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire. Constituée de l'ensemble des continuités écologiques, elle doit permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

La trame verte et bleue

La mise en place de la trame verte et bleue, un dispositif à trois échelles emboitées

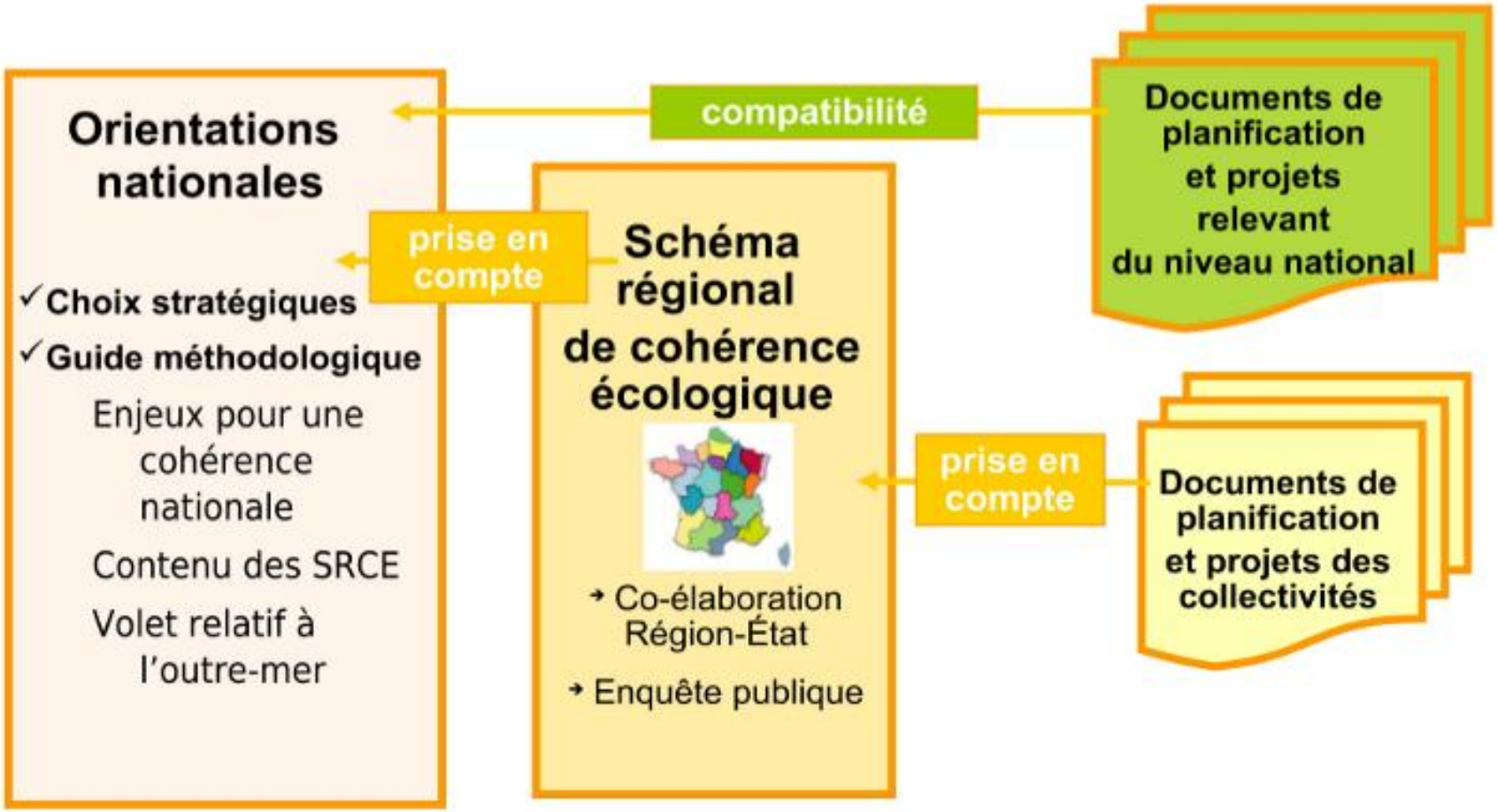

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

La trame verte et bleue

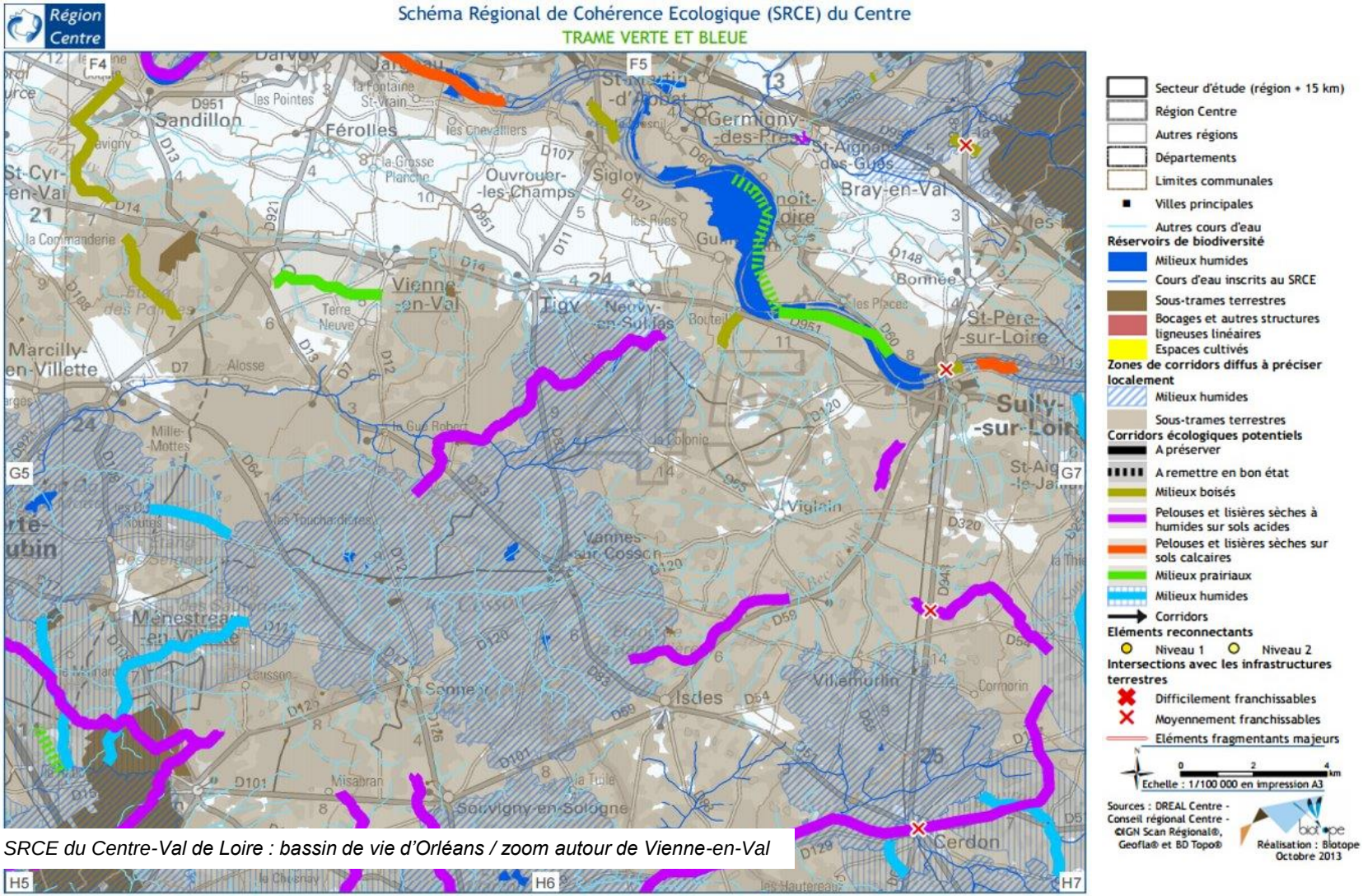

SRCE du Centre-Val de Loire : bassin de vie d'Orléans / zoom autour de Vienne-en-Val

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

La trame verte et bleue

Quelle prise en compte et traduction concrète de la trame verte et bleue dans l'aménagement de nos bourgs ?

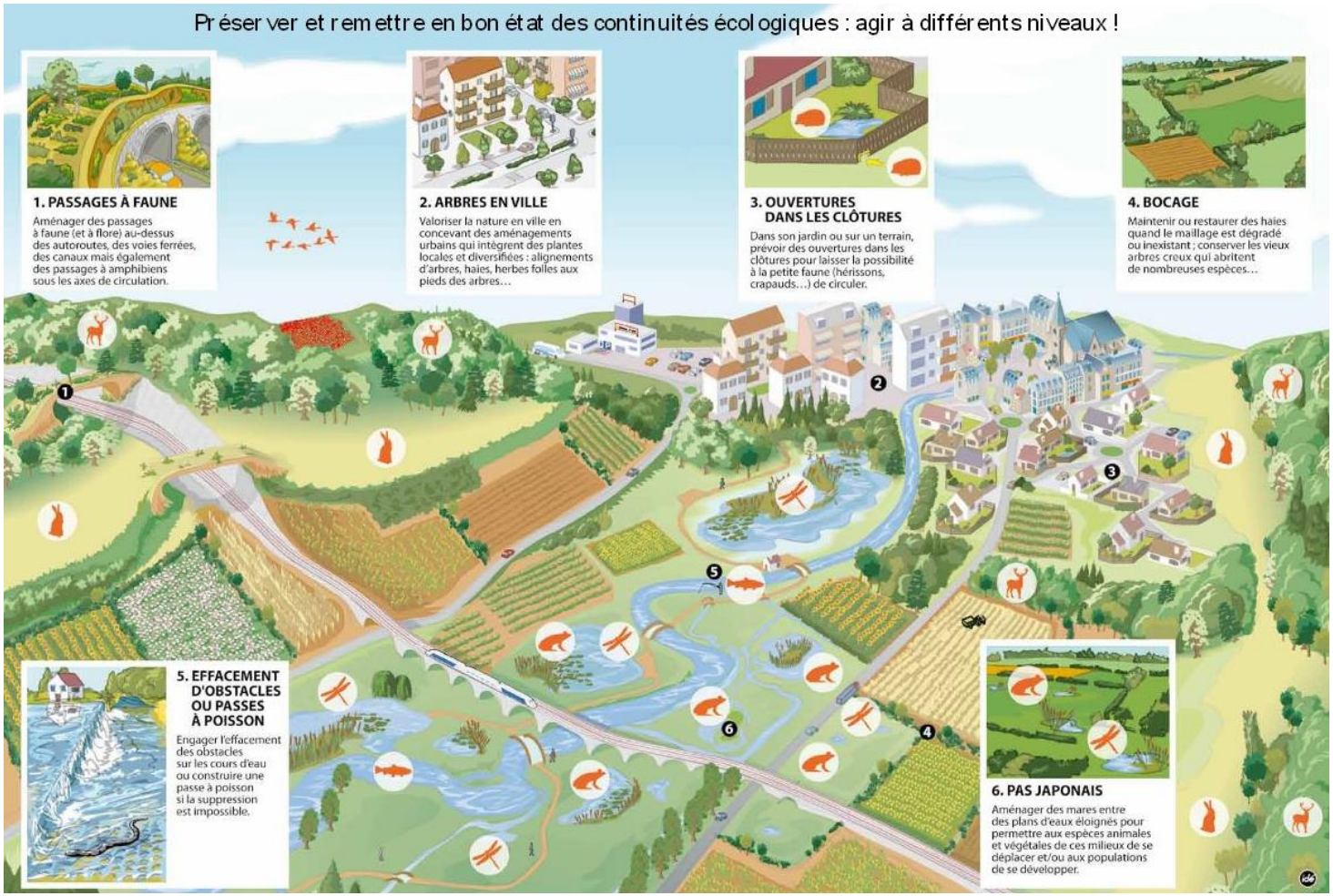

Extrait de la plaquette "La Trame verte et bleue en France métropolitaine" - Ministère de L'Ecologie – nov 2010

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

Les trames écologiques

Film réalisé par le Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre (SMABB), en partenariat avec l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), et l'Union Européenne. *Durée : 5.02 min*

Biodiversité et aménagement : éléments de cadrage

La trame verte et bleue

Quelle prise en compte et traduction concrète de la trame verte et bleue dans l'aménagement de nos bourgs ?

EXEMPLES DANS LE LOIRET ET EN RÉGION

Station d’épuration de l’Ile d’Arrault, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (45) - 2012
Programme : reconstruction avec la performance technique (technologie membranaire) et l’insertion dans le paysage : développée sur trois niveaux, elle est surmontée de lanières végétales brisées permettant de « mimer » le relief environnant.

Reprofilage et végétalisation des berges (piquetage + ensemencement)

Passerelles pour traverser la zone humide

Quiers-sur-Bézonde (45) - MOE : Syndicat intercommunal du Bassin de la Bézonde et du Huillard - 2011

Programme : aménagement de la zone humide pour créer un milieu en connexion avec la Bézonde et le Chienculd.

Pôle culturel et associatif, Courtenay (45) - 2018

Programme : le site de l'ancien collège abrite un bâtiment composé d'une médiathèque, une école de musique et de danse, de locaux associatifs ainsi que d'une salle de spectacle de 150 places, équipée de gradins rétractables. Il s'articule autour d’un hall d’entrée et d'un patio de 200 m2. Tous les espaces bénéficient d’une vue sur l’extérieur.

Jardin de la Braye, Saint-Jean-de-Braye (45) - 2019
Programme : aménagement d'un espace vert au cœur de l'écoquartier du Hameau et réouverture d'un tronçon de la Braye.

École Madeleine, bâtiment périscolaire, Jargeau (45) - 2019

Programme : bâtiment périscolaire implanté dans la cour arrière de l'école Madeleine, le long de la venelle du Paradis (création d'une trame verte : relais pour la faune) : orientation plein sud du bâtiment avec vue directe sur la cour de l'école et l'espace de biodiversité.

Système constructif : conception bioclimatique, construction en mur ossature bois avec une isolation paille, toiture végétalisée.

Seichebrières (45) - MOE : Anne Velche - 2014
Programme : aménagement du centre-bourg

Lisière à Huêtre (45)
Programme : plantation d'une haie vive entre le nouveau quartier et l'espace agricole.

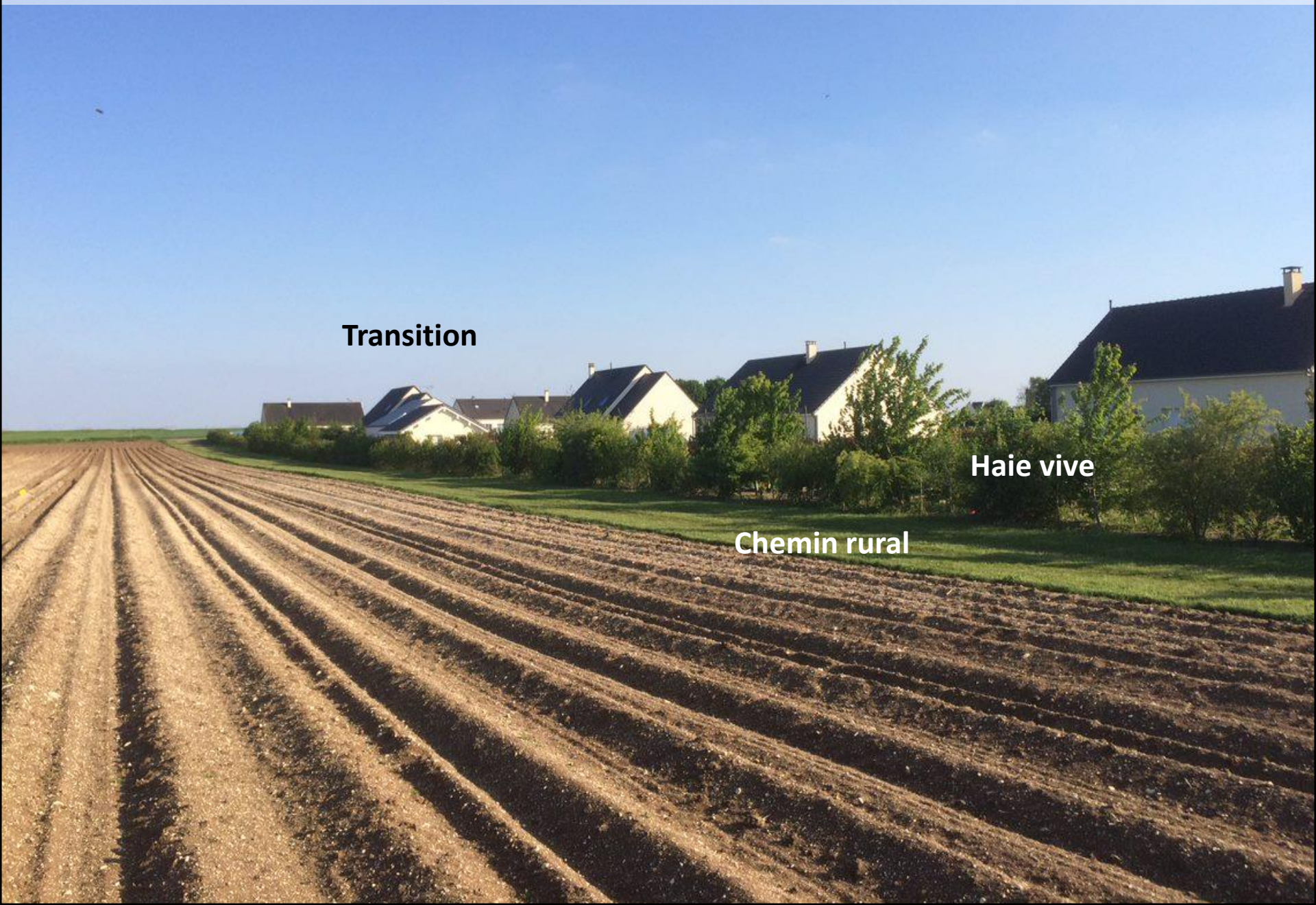

Agora, Beaugency (45) - 2017

Programme : restructuration d’un site industriel (ancienne usine de production automobile). Création d'un grand parvis et de patios.

Système constructif : préservation des structures de l’ancien bâtiment, sobriété des matériaux et des couleurs pour le second œuvre dont biomatériaux.

Écoquartier du Hameau - Saint-Jean-de-Braye (45)
Programme : accompagnement du réseau de venelles de l'écoquartier du Hameau par des noues plantées et une végétation alliant les 3 strates végétales.

Arboretum du domaine forestier des Barres, Nogent-sur-Vernisson (45) - 2000

Programme : pavillon d'accueil (HQE), recherche d'une relation harmonieuse avec son environnement forestier. De larges auvents prolongent les bâtiments et assurent le rayonnement solaire ou la récupération des eaux de pluie.

Système constructif : chêne et pin sylvestre d'Orléans pour la structure et le second œuvre, tuiles de pays.

Le Bardon (45)

Programme : aménagement d'un espace de rencontres entre le centre-bourg et l'espace agricole.

Chai et point de vente directe, Cléry-Saint-André (45)

Programme : bâtiment agricole de qualité, en ossature bois (non traité) incluant un point de vente et d'exposition. Des artisans locaux ont été choisis pour ce projet, pour lequel on remarque un soin particulier apporté aux détails.

Système constructif : ossature bois, panneaux intérieurs, bardage extérieur.

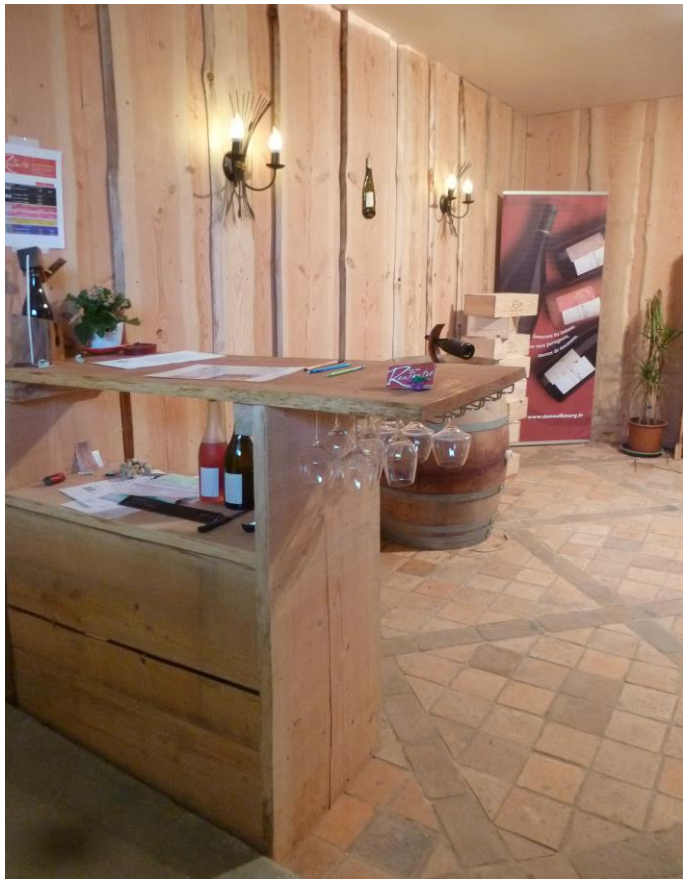

Création liaison douce entre hameaux

Reconstitution et stabilisation des berges
par une végétation de ripisylve

Reconstitution du ruisseau

Mare du hameau des Chapelles - Chevilly (45) - MOE : Cambium 17 - 2019

Programme : réaménagement de la mare du hameau.

La Prairie de Grande Espère, Saint-Jean-de-la-Ruelle (45) - Prix national (préservation des martinets noirs). Programme : la réhabilitation d'un habitat collectif (300 logements HLM). Système constructif : nichoirs installés dans les coffrets de volets roulants. Chantier de priorité européenne «Économie à faible teneur en carbone».

Cimetière boisé - Orléans La Source (45) - MOE : Olivier Stribblen - 2019
Programme : création d'un cimetière paysager multiconfessionnel sur un site boisé.

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

Quelles actions ?

2021
2023

Collectivités	Habitant-es / Associations
IDENTIFIER / CRÉER les trames écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale (PLUI / SCOT / OAP des PLUI…).	IDENTIFIER LES POTENTIELS DE BIODIVERSITÉ : inventaires, sciences participatives, ateliers citoyens
Mettre en adéquation le droit de l'urbanisme avec les objectifs de biodiversité (préservation des zones refuges : bosquets, murets, plans d'eau).	Mise en place de ruches, souches pour les insectes, nichoirs…
Mettre en place des actions de sensibilisation de la population.	Proposer des actions de sensibilisation.
Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces publics.	Pratiquer le jardinage au naturel (zéro pesticide). Respecter le calendrier des tontes, tailles pendant les périodes de reproduction.
Mettre en place une politique de végétalisation et de fleurissement (espaces publics, permis de végétaliser -façades, pieds de murs…).	Fleurir et végétaliser les pieds de murs et de façades, avec des végétaux « robustes » (graminées, vivaces rustiques, plantes grimpantes…).
Mettre en place l'extinction des éclairages publics.	Régler les éclairages de jardins afin d'éviter trop de luminosité (pleine nuit).

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

PROCHAIN ATELIER | Hiver 2022. En salle 18h / 20h

Formes urbaines, climat et biodiversité.

Échanges autour de projections photographiques et vidéos.
Débat avec les participants (pratiques courantes, incitations et freins au changement…).
Apports méthodologiques et sémantiques.
Thématiques :

- Urbanisme et trames urbaines.
- Expositions, bioclimatisme, topographie, relation au socle géographique.
- Trame verte, trame bleue, trame brune, trame noire.

caue45.fr
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret
CAUE du Loiret

Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable

Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage

2021
2023

Création du réseau | **Modalités de mise en œuvre** | Les ateliers | Les participants

Informations sur le site internet dédié : **www.biodiversite-en-actions.fr**

Nature dans les bourgs (mise à jour mai 2020)

2 - Fleurir et participer - Mise(s) en pratique

3 - Fleurir et participer - Expériences d'ici et d'ailleurs

1 - Fleurir et participer - Premières approches